
CTL du 17 février 2017

Déclaration liminaire

Nous étions ici le 5 janvier lors du dernier CTL pour nous prononcer sur les 11 suppressions d'emplois 2017 en Corrèze.

Il est à noter que lorsqu'elle a annoncé le nombre des suppressions nationales, la DG a pris soin d'en déduire le nombre des apprentis recrutés, considérant visiblement qu'il n'y a pas de différence entre un jeune à former et un agent fonctionnaire des finances publiques dûment formé.

En Corrèze, c'est par Ulysse que nous avons appris l'embauche d'un apprenti. Aujourd'hui nous sommes appelés à discuter de l'embauche de 4 services civiques sur une durée de 8 mois pour effectuer des missions d'accueil et d'orientation du public vers les services en ligne.

Veut-on nous présenter les services civiques comme la solution miracle pour combler les vides laissés par les suppressions d'emplois successives ?

Nous ne pouvons que constater la disparition de nos emplois statutaires au profit d'emplois fort peu rémunérés et qui ne peuvent pas pallier à l'absence de fonctionnaires.

FO-DGFiP 19 condamne ce recours aux emplois précaires : apprentis, services civiques etc... ,alors que les agents voient leurs tâches s'alourdir pendant que leur déroulement de carrière se trouvera rallongé avec peu de perspectives d'évolution grâce à la réforme PPCR

Nous avons aussi aujourd'hui à nous prononcer sur la mise en place de la Caisse Unique sur Tulle et Brive. Pour FO-DGFiP, il est clair que derrière cette volonté de regroupement, comme avec la mise en place des guichets sans caisse, se cache la disparition programmée de la plus grande partie des guichets. En effet, la note locale du 7 février, transposition de la note nationale du 13 janvier 2017, nous laisse augurer de la fin rapide des encaissements, en commençant par ceux pour le compte des autres comptables, et bientôt suivra certainement l'interdiction pure et simple d'encaissements en numéraire. Les premières victimes en seront les populations les plus fragiles et isolées. Avec son syndicat national, FO-DGFiP demande le retrait de la note du 13 janvier 2017 qui symbolise un déni de service public.

Quant aux agents, ce ne sont ni la disparition des encaissements, ni les réductions des horaires d'ouverture ; qui apporteront une nette amélioration de leurs conditions de travail, ou allégeront réellement leur charge de travail. **Seuls l'arrêt des suppressions d'emplois et de toutes les réformes et restructurations en cours, que FO-DGFiP ne cesse de réclamer, le permettrait.**